

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE
PROCEDURE DE TRANSFERT D'OFFICE DES VOIES
PRIVÉES DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER
METROPOLITAIN

COMMUNE DE GRABELS

rue du Rio : parcelles BA 85, BA 113, BA 116 et BA 170

rue des Cigales : parcelles BA 24 et BA 168

rue des Lavandes : parcelles AX 175, AX 181, AX 239

impasse du Mas d'Armand : parcelles AX 223, AX 227, AX 228

Enquête publique du lundi 15 avril 2024 au vendredi 3 mai 2024 inclus

Commissaire enquêteur : Monsieur Jacques ROUVEYRE

Arrêté Métropolitain n°MAR2024-0006 en date du 7 mars 2024

SOMMAIRE

I. Notice explicative	3
1. Contexte juridique	3
2. Notice de présentation	4
a/ Parcelles cadastrées BA 85 113 116 & 170 : rue du Rio	4
b/ Parcelles cadastrées BA 24 & 168 : rue des Cigales	6
c/ Parcelles cadastrées AX 175, AX 181, AX 239 : rue des Lavandes et AX 223, AX 227, AX 228 : impasse du Mas d'Armand.....	8
II. Nomenclatures et caractéristiques des voies, des équipements annexes et de l'état d'entretien	10
1. Parcelles cadastrées BA 85, BA 113, BA 116 et BA 170 situées Rue du Rio	10
2. Parcelles cadastrées BA 24 et BA 168 situées Rue des Cigales et à la jonction avec la Route Métropolitaine (RM 27)	12
3. Parcelles cadastrées AX 175 AX 181 et AX 239 situées Rue des Lavandes	15
Parcelles cadastrées AX 223 AX 227 AX 228 Impasse du Mas d'Armand	15
III. Plan de situation et extrait cadastre	19
1. Rue du Rio (Parcelles BA 85, BA 113, BA 116, BA 170	19
2. Rue des Cigales (Parcelles BA 24, BA 168)	21
3. Rue des Lavandes (Parcelles AX 175, AX181, AX 239)	23
Impasse du Mas d'Armand (Parcelles AX 223, AX 227, AX 228)	23
IV. Etats parcellaires	25
ANNEXES	28
1. Décision métropolitaine modificative n°MD2024-204 relative au recours à la procédure de transfert d'office à Grabels.....	
2. Arrêté d'ouverture d'enquête n°MAR2024-0006.....	
3. Avis d'ouverture d'enquête publique.....	
4. Décision métropolitaine n°MD2024-399 relative à la poursuite de l'enquête publique relative au recours à la procédure de transfert d'office à Grabels	
5. Publications dans 2 journaux.....	

I. Notice explicative

1. Contexte juridique

Montpellier Méditerranée Métropole est compétente en matière de voirie depuis le 1^{er} janvier 2015 conformément au décret n°2014-1605 du 23 décembre 2014 portant la création de la Métropole de Montpellier.

La collectivité souhaite mener, en accord avec la commune de Grabels, une procédure de transfert d'office conformément aux articles L.318-3 et R.318-10 du code de l'urbanisme en vue d'intégrer dans le domaine public viaire métropolitain 3 ensembles de 4 voiries sur la commune de Grabels.

Extrait art L.318-3 Code de l'urbanisme :

- ✓ « **La propriété des voies privées ouvertes à la circulation publique** dans des ensembles d'habitations **peut, après enquête publique** ouverte par l'autorité exécutive de la collectivité territoriale ou de l'établissement public de coopération intercommunale et réalisée conformément aux dispositions du code des relations entre le public et l'administration, **être transférée d'office sans indemnité dans le domaine public de la commune sur le territoire de laquelle ces voies sont situées** ».
- ✓ *La décision de l'autorité administrative portant transfert vaut classement dans le domaine public et éteint, par elle-même et à sa date, tous droits réels et personnels existant sur les biens transférés.*

Les modalités de l'enquête publique concernant les transferts de voies privées dans le domaine public métropolitain sont organisées par le Code général des Collectivités Territoriales ainsi que le Code de la Voirie Routière, articles L.141.3 et suivants et R.141.4 et suivants et les articles L.318-3 et R.318-10 du Code de l'Urbanisme.

La décision métropolitaine modificative MD2024-204 en date du 14 février 2024 a approuvé le principe de recours à une procédure de transfert d'office des voies privées constituées des parcelles suivantes :

- BA 85, BA 113, BA 116 et BA 170 constituant la **rue du Rio**
- BA 24 et BA 168 constituant la **rue des Cigales**,
- AX 175, AX 181, AX 239 constituant la **rue des Lavandes**
- AX 223, AX 227, AX 228 constituant **l'impasse du Mas d'Armand**

Afin de les intégrer dans le domaine public viaire Métropolitain, il a été décidé de mener la procédure préalable au classement dans le domaine public de ces voies privées ouvertes à la circulation publique.

Par arrêté MAR2024-0006 en date du 7 mars 2024, Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole a arrêté les modalités de cette enquête publique et a désigné Monsieur Jacques ROUVEYRE, en qualité de Commissaire Enquêteur.

Cette enquête se déroulera en mairie de Grabels du lundi 15 avril 2024 au vendredi 3 mai 2024 inclus et au siège de Montpellier Méditerranée Métropole. Le public pourra prendre connaissance du dossier pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture de la Mairie de Grabels et de la Métropole de Montpellier.

Monsieur Jacques ROUVEYRE, Commissaire-Enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la Mairie de GRABELS, le lundi 15 avril 2024, de 09h00 à 12h00 et le vendredi 3 mai 2024, de 14h00 à 16h30.

Les registres seront clos le vendredi 3 Mai 2024 à 16h30 à la Mairie de Grabels et à 17h00 à la Métropole de Montpellier.

2. Notice de présentation

La procédure de transfert d'office et de classement dans le domaine public, sur la commune de Grabels, concerne les parcelles cadastrées :

- section BA n° 85, 113, 116 et 170, d'une contenance totale de 5 372 m² qui constituent l'assise de la rue du Rio
- section BA n° 24 et 168, d'une contenance totale de 3 224 m² qui constituent l'assise rue des Cigales
- section AX n° 175, 181 et 239, d'une contenance totale de 3 746 m² qui constituent l'assise rue des Lavandes et rue du Mas d'Armand
- section AX n° 223, AX 227, AX 228, d'une contenance totale de 4 279 m² qui constituent l'assise de l'impasse du Mas d'Armand

Ces ensembles de voies sont privés mais sont d'ores-et-déjà de fait ouverts à la circulation publique. L'objectif est de donner un statut à ces voies conforme à leur usage et en adéquation avec le gestionnaire public.

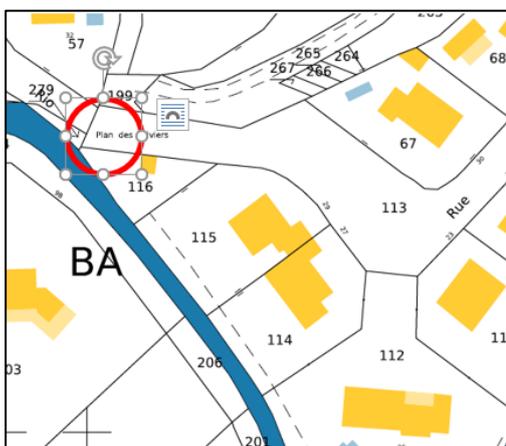
a/ Parcelles cadastrées BA 85 113 116 & 170 : rue du Rio

Les parcelles cadastrées BA 85 d'une superficie de 2 736 m², BA 113 d'une superficie de 2080 m², BA 116 d'une superficie de 217 m² et BA 170 d'une superficie de 339 m² constituent l'assise d'une grande partie du linéaire de la rue du Rio pour une contenance globale de 5 372 m². Cette voirie dessert une quarantaine de maisons d'habitations. La parcelle BA 53 constituant le dernier tronçon de la rue du Rio est déjà publique.

La longueur de cette voie s'étend sur 550 m environ avec une largeur moyenne de 8 m trottoir compris. 3 places de stationnements dont 1 place pour personnes handicapées ont été matérialisées (parcelle BA 85).

La matrice cadastrale indique comme identité du propriétaire le « COPROPRIETAIRES DU LOT LE RIO » domicilié LOT LE RIO 34790 GRABELS, sans plus de précision. L'association Syndicale Libre ASL chargée de gérer cette parcelle n'a pas été identifiée.

Cette voirie a été aménagée au moment de la création du lotissement le Rio dans les années 70. Cette voirie dessert une quarantaine de maisons d'habitations et constitue depuis plusieurs années une voie de liaison entre la route de Montpellier au nord et les berges du ruisseau du Rieumassel.



D'autre part, il faut noter qu'une emprise des parcelles BA 113 et BA 116 d'une superficie respective de 2 m² chacune sont concernées par le projet de recalibrage du ruisseau du Rieumassel dans le cadre du Programme d'Actions de Protection des Inondations (PAPI 2) piloté par le service GEMAPI de la Métropole de Montpellier.

Compte tenu du projet du Rieumassel contre les inondations, de sa fonction de liaison inter-quartier, il convient de donner un statut à cette voie conforme à son usage et en adéquation avec le gestionnaire public.

RUE DU RIO



b/ Parcelles cadastrées BA 24 & 168 : rue des Cigales

Les parcelles cadastrées section BA n° 24 et BA n° 168 constituent l'assise de la rue des Cigales, pour une contenance totale de 3 224 m², qui assurent une continuité de circulation publique entre la Route Métropolitaine (RM) n°127 et la rue St-Charles, assurant la desserte d'une quinzaine d'habitations.

Plus précisément, la parcelle cadastrée section BA n° 168 est une bande de terrain, située le long du lotissement sur la RM127, de l'entrée de la rue des Cigales jusqu'au début de la rue St-Charles.

En totalité, le linéaire de ces deux voies cumulées s'étire sur plus de 265 mètres, dont 95 mètres pour la rue des Cigales proprement dite pour une moyenne de 7,50 mètres de large, trottoirs compris. L'état général est correct. Les réseaux électroniques et téléphoniques restent en aérien fixés sur des poteaux.

Sur la parcelle cadastrée section BA n° 24 se trouve un petit giratoire, composé de pierres sèches et d'un cyprès au milieu, ainsi qu'un massif végétal d'environ 5 m².

Plusieurs places de stationnement sont matérialisées en bout de parcelle, au niveau de la sortie donnant sur la rue St-Charles. Dans ce dernier secteur se trouve un centre commercial, zoné en UA1c, correspondant à une micro-polarité, permettant de constituer un centre élargi. Les densités y sont encore moins importantes, mais la structuration des voies par le bâti est recherchée.

Les deux parcelles sont la propriété de la société de construction Logisud, domiciliée au 2 passage Lonjon à Montpellier, radiée du registre du commerce et des sociétés depuis 2019.

RUE DES CIGALES



c/ Parcelles cadastrées AX 175, AX 181, AX 239 : rue des Lavandes et AX 223, AX 227, AX 228 : impasse du Mas d'Armand

Les parcelles cadastrées section AX 175, AX 181, AX 239, AX 223, AX 227, AX 228 constituent l'assise de la rue des Lavandes et en continuité l'assise de l'impasse du Mas d'Armand, pour une contenance totale de 8 025 m². Cette voie qui assure une continuité de circulation publique entre la rue des Gariguettes et la rue du Mas d'Armand, et dessert près d'une cinquantaine d'habitations.

Plus précisément, la rue des Lavandes est composée des parcelles cadastrées section AX n° 181, AX 239 et AX 175, cette dernière assurant l'inter-jonction avec la rue des Gariguettes.

Quant à l'impasse du Mas d'Armand, celui-ci est constituée des parcelles cadastrées section AX n° 223, 227 et 228 qui appartiennent à la même entité des copropriétaires du lot du Mas d'Armand. La parcelle AX n°227 est située à l'intersection avec la rue du Mas d'Armand et la parcelle AX n°223 constitue une emprise de trottoir le long de la route de Montferrier sur une longueur d'environ 100 mètres et se situe à la jonction entre la rue du Mas d'Armand jusqu'à un cheminement piétonnier en lien avec l'impasse du Mas d'Armand.

En totalité, la longueur linéaire de ces deux voies cumulées représenterait plus de 630 mètres, pour une moyenne de 8 mètres de large, trottoirs compris. L'état général est dégradé.

Sur la parcelle cadastrée section AX n° 223 se trouve une placette composée d'un petit espace et de sept arbres de hautes tiges, ainsi qu'une borne à incendie.

Il semblerait que ces deux voies ont été réalisées chacune de leur côté au moment de la réalisation de chaque lotissement et se sont rejointes. L'ensemble constitue une liaison entre le secteur de la route de Montpellier et l'entrée de ville au niveau du giratoire de la route de Montferrier.

Compte-tenu des problèmes de ruissellement pluvial qui touche ce secteur d'habitation et de sa fonction de liaison inter-quartier, il importe de donner à ces deux voies un statut conforme à leur usage et en adéquation avec le gestionnaire public, qu'est Montpellier Méditerranée Métropole.

RUE DES LAVANDES - IMPASSE DU MAS D'ARMAND



II. Nomenclatures et caractéristiques des voies, des équipements annexes et de l'état d'entretien

1. Parcelles cadastrées BA 85, BA 113, BA 116 et BA 170 situées Rue du Rio

❖ **Longueur de la voie** : longueur de la voie d'environ **543 m linéaires**

Largeur de l'emprise de la voie : de 3m à 8 m, en fonction des parcelles concernées.

- La parcelle BA 85, Rue DU RIO, **mesure 8 mètres de large** ; sur **environ 280 m** de longueur, pour une surface totale **de 2736 m²**
- La parcelle BA 113, Rue DU RIO, mesure **8 m de large** ; sur environ **200 m de longueur**, pour une surface **totale de 2080 m²**
- La parcelle BA 116, Rue DU RIO, constitué d'un poste de transformation, pour une surface totale de 217 M².
- La parcelle BA 170, se situe au croisement de la route de Montpellier et de la ruede Rio. Elle mesure **3 m de large** ; sur environ **63 m de longueur**, pour une surface totale de **339 m²**

Largeur de la chaussée : de 3m à 8 m, en fonction des parcelles concernées.

Revêtement : Enrobé noir sur chaussée - **Trottoir** : Enrobé noir

SENS 1 : de 1, 15 à 0, 75 m **SENS 2** : de 1,15 à 1 ,70m

Etat général : Etat général correct (chaussée + trottoir)

Longueur des trottoirs: Sens 1 et 2 : 270 m linéaires

Stationnement : présence d'une poche de stationnement répartie comme suit :

3 places de stationnement :

- 2 place de stationnement
- 1 place de stationnement PMR

Longueur : 10 m

Largeur : 5.60 m

❖ **Végétation** : Sans objet

❖ **Réseaux en sous-sol** :

EU (Eaux Usées) :

- 1 canalisation de diamètre 150, sur 394 m linéaires,
- Présence de 16 regards

EP (Eaux Pluviales) :

- Réseau inconnu
- Présence de 14 avaloirs
- Présence de chemin de grille d'une longueur de 8 mètres

- Présence de chemin de grille d'une longueur de 9 mètres

AEP (Alimentation Eau Potable) :

1 canalisation de diamètre de diam 100 sur 420 m lineaire.

Borne à incendie : Présence d'une borne à incendie,

GRDF (Gaz Réseau Distribution France) : Réseau inconnu

Enedis (Electricité Réseau Distribution France) :

- Alimentation par réseau souterrain
- Présence d'un poste de transformation sur la parcelle BA 116

Télécom : Alimentation par réseau souterrain

Eclairage public :

- Alimentation par réseau souterrain
- Présence de 12 candélabres, équipés de LED

Etat d'entretien : Etat Général correct (trottoir + chaussée)



Rue du Rio : stationnements matérialisés



Transfo électrique



2. Parcelles cadastrées BA 24 et BA 168 situées Rue des Cigales et à la jonction avec la Route Métropolitaine (RM 27)

- La parcelle BA 24, RUE DES CIGALES, mesure 7,50 m de large ; sur environ 95 mètres, de longueur, pour une surface totale de 2325 m²

Longueur de la voie : longueur de la voie d'environ **95 mètres** linéaires.

Largeur de l'emprise de la voie : 7,50 mètres

Largeur de la chaussée : 7,50 mètres

Revêtement : Chaussée en enrobé noir (ETAT CORRECT) - **Trottoir** : trottoir en enrobé noir (ETAT CORRECT)

Stationnement : 7 places de stationnement matérialisée en peinture

- 5 places de stationnement sur une longueur de 12.20 m et 2.50 m de large
- 2 places de stationnement sur une longueur de 10 m et 2.50 m de large
- 1 place de stationnement sur une longueur de 5.80m et de 2.50 de large

Revêtement des stationnements : Chaussée en enrobé noir (ETAT CORRECT)

Largeur des trottoirs SENS 1 ET 2 : 1,15 mètres sur 47 mètres linéaires

- ❖ **Végétation** : Présence d'un massif d'environ 5 m²

- ❖ **Réseaux en sous-sol** :

EU (Eaux Usées) :

- 1 canalisation de diam 200, sur 20 mètres linéaires,
- 1 canalisation de diam 150 sur 150 mètres linéaires,
- Présence 9 regards

EP (Eaux Pluviales) : SANS OBJET

AEP (Alimentation Eau Potable) : 1 canalisation en fonte de diam 100, sur 173 mètres linéaires.

GRDF (Gaz Réseau Distribution France) : Réseau inconnu

ENEDIS (Electricité Réseau Distribution France) :

- Alimentation en basse tension par réseau aérien en surplomb
- Présence de 7 poteaux béton

Télécom :

- Réseau sur poteaux Énedis,
- Présence d'un poteau télécom type galvanisé

Eclairage public : Présence de 6 lanternes, équipées de Led, sur support ENEDIS

Etat d'entretien : Etat correct concernant la chaussée et le trottoir

➤ La parcelle BA 168 se situe au croisement de la route de la Montpellier (RM 127) avec la Rue des Cigales. Elle mesure 5,30 m de large ; sur environ 167m de longueur, pour une surface totale de parcelle de 899 m²

❖ **Longueur de la voie** : longueur de la voie d'environ 167 m

Largeur de l'emprise de la voie : 5,30 m

Largeur de la chaussée : 5,30 m

Revêtement : chaussée : enrobé noir sur chaussée comme sur trottoir

Trottoir : enrobé noir

État général : Bon état général concernant la chaussée comme les trottoirs

❖ **Végétation** : Sans objet

❖ **Réseaux en sous-sol** :

EU (Eaux Usées) : Sans objet

EP (Eaux Pluviales) : Sans objet

AEP (Alimentation Eau Potable) : Sans objet

GRDF (Gaz Réseau Distribution France) : Réseau inconnu

ENEDIS (Electricité Réseau Distribution France) :

- Alimentation souterraine
- Absence d'émergence et d'ouvrage,

Télécom :

- Alimentation souterraine
- Absence d'émergence et d'ouvrage,

Eclairage public : Sans objet

Etat d'entretien : Etat correct concernant la chaussée et le trottoir



Rue des Cigales : stationnements



Embranchement rues des Cigales/ route de Montpellier

3. Parcelles cadastrées AX 175 AX 181 et AX 239 situées Rue des Lavandes Parcelles cadastrées AX 223 AX 227 AX 228 Impasse du Mas d'Armand

➤ **Parcelles cadastrées AX 175 AX 181 et AX 239 situées Rue des Lavandes**

❖ **Longueur de la voie** : longueur de la voie d'environ 345 mètres linéaires.

Largeur de l'emprise de la voie : de 8 à 8,30 m en fonction des parcelles concernées

La parcelle AX 175 se situe au croisement de la rue des Garriguettes avec la rue des Lavandes. Elle mesure **environ 1.50 m de large (principalement constitué du trottoir); sur environ 140 m de longueur,**

La parcelle AX 181, rue des Lavandes, **mesure 8,30 mètres de large ; sur environ 210 m de longueur, pour une surface totale de 1969 m²**

La parcelle AX 239, rue des Lavandes, **mesure 8 m de large ; sur environ 135 mètres de longueur, pour une surface totale 955 m².**

Largeur de la chaussée : De 8 mètres à 8,30 mètres des parcelles concernées.

Revêtement : Enrobé noir sur chaussée - **Trottoir** : Enrobé noir sur trottoir
Sens 1 : 1, 50 M et **Sens 2** : 1, 50 Mètres, sur un linéaire de 170 mètres.

Revêtement AX 175: Enrobé noir sur chaussée - **Trottoir** : Enrobé noir sur trottoir
Sens 1 : 1, 35 M et **Sens 2** : 1, 20 Mètres, sur un linéaire de 140 mètres.

Stationnement : 6 places de stationnements matérialisée par des « T » de marquage au sol. Revêtement : enrobé noirs

Etat général : Etat général dégradé concernant les chaussées et les trottoirs.

❖ **Végétation** : Sans objet

❖ **Réseaux en sous-sol** :

EU (Eaux Usées) :

- 1 canalisation de diam 150 sur 317 mètres linéaires,
- Présence de 12 regards

EP (Eaux Pluviales) :

- Réseau inconnu,
- Présence de 9 avaloirs

AEP (Alimentation Eau Potable) :

1 canalisation de diam 100 sur 325 mètres linéaires.

GRDF (Gaz Réseau Distribution France) Réseau inconnu

ENEDIS (Electricité Réseau Distribution France) : Alimentation souterraine

Télécom :

- Alimentation souterraine,
- Présence de L1T X 13 (DEVANT CHAQUE DOMICILE)

Eclairage public :

- Alimentation souterraine,
- Présence de 12 candélabres, équipés de LED

Etat d'entretien : état général dégradé (Chaussée comme trottoir)

➤ **Parcelles cadastrées AX 223, AX 227, AX 228, IMPASSE DU Mas ARMAND**

❖ **Parcelle cadastrée AX 228, AX 223**

La parcelle AX 228 située impasse du Mas d'Armand mesure **8 mètres de large** ; sur environ **286 de longueur**,
Parcelle AX 223, située sur la Route de Montferrier au Nord et en lien avec la parcelle AX228, mesure **4,10 mètres de large**, sur **environ 100 mètres de long**, pour une surface totale de 436 m²

Longueur de la voie : longueur de la voie d'environ 286 mètres linéaires

Surface totale de la parcelle : 3309 m²

Largeur de l'emprise de la voie : 8 mètres

Largeur de la chaussée : 8 m

Revêtement : Enrobé noir sur chaussée - **Trottoir** : Enrobé noir sur trottoir

Sens 1 : 1, 20 M et **SENS 2** : 0, 85 m

Parcelle AX 223 :

Présence de 4 places de stationnement : longueur 20.70 mètres sur 4.40 mètres de large

Revêtement de la parcelle AX223 : autobloquants sur 100 m trottoir et place de stationnement
(État de la parcelle AX223 : bon)

État : État général dégradé

❖ **Végétation :**

Présence d'un massif végétal (environ constitué 600 M², environ 10 arbres et arbustes)

❖ **Réseaux en sous-sol :**

EU (Eaux Usées) :

- 1 canalisation de diamètre 160 sur 47 m linéaires.
- 1 canalisation de diamètre 150 sur 73 m linéaires.
- 1 canalisation de diamètre 200 sur 105 m linéaires.
- Présence de 12 regards

EP (Eaux Pluviales) :

- Réseau inconnu
- Présence de 2 avaloirs

AEP (Alimentation Eau Potable) :

1 canalisation de diamètre 100 sur 152 m linéaires

BORNE A INCENDIE : Présence de 1 borne à incendie

GRDF (Gaz Réseau Distribution France) : réseau inconnu

ENEDIS (Electricité Réseau Distribution France) :

- Alimentation souterraine,
- Présence d'un poste de transformation,

Télécom :

- Réseau inconnu
- Présence de 7 L1T et 2 L2T

Eclairage public :

- Alimentation souterraine
- 12 candélabres équipés de LED,

Etat d'entretien : Etat général dégradé (chaussée + trottoir)

❖ **Parcelles cadastrées AX 227 Rue du Mas d'Armand à GRABELS :**

La parcelle AX 227 mesure, **4, 50 mètres** de large ; sur environ **128 mètres** de longueur,

Surface de la parcelle : 580 m²

Longueur de la voie : longueur de la voie d'environ 128 m

Largeur de l'emprise de la voie : De 2,50 à 4,90 m, en fonction des parcelles concernées

Largeur de la chaussée : 4,50m

Revêtement : Chaussée : enrobé noir - **Trottoir :** béton désactivé

Etat général : Etat neuf (3ans)

Végétation : Présence d'un espace vert d'environ 10 m²

Réseaux en sous-sol :

EU (Eaux Usées) : Sans objet

EP (Eaux Pluviales) : Sans objet

AEP (Alimentation Eau Potable) : Sans objet

GRDF (Gaz Réseau Distribution France) : Réseau inconnu

ENEDIS (Electricité Réseau Distribution France) : Alimentation souterraine

Télécom :

- Alimentation souterraine,
- Présence de 1*L2T et 1* L1T

Eclairage public : Sans objet

Divers : Présence de 11 potelets et 4 barrières (mobilier urbain)

Etat d'entretien : Etat général neuf (3ans)



Impasse du Mas d'Armand



Rue des Lavandes



Rue du Mas d'Armand

Département :
HERAULT

Commune :
GRABELS

Section : BA
Feuille : 000 BA 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 06/02/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

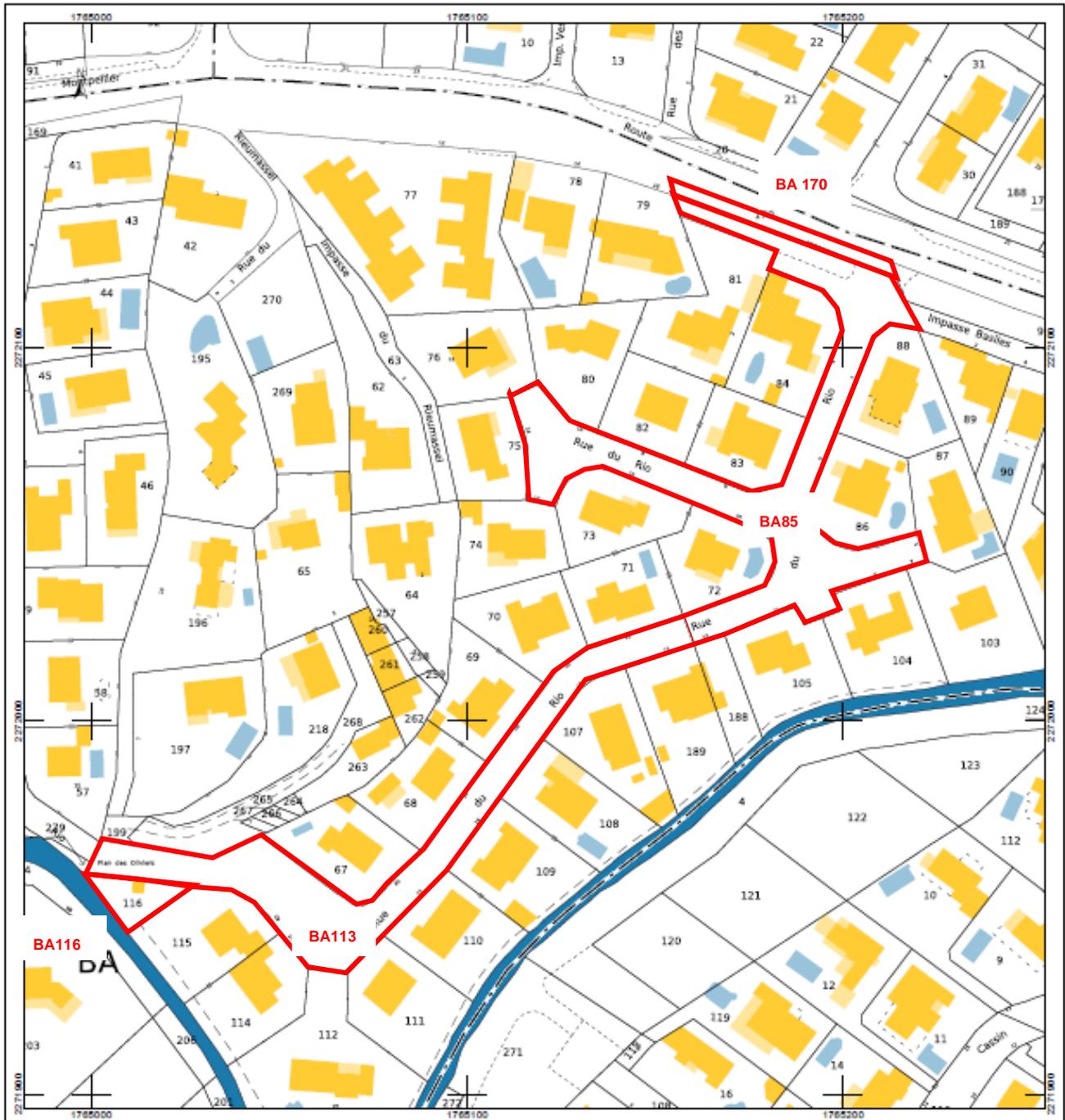
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
CDIF MONTPELLIER
Le Millénaire 156 rue Alfred NOBEL 34266
34266 MONTPELLIER CEDEX 02
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

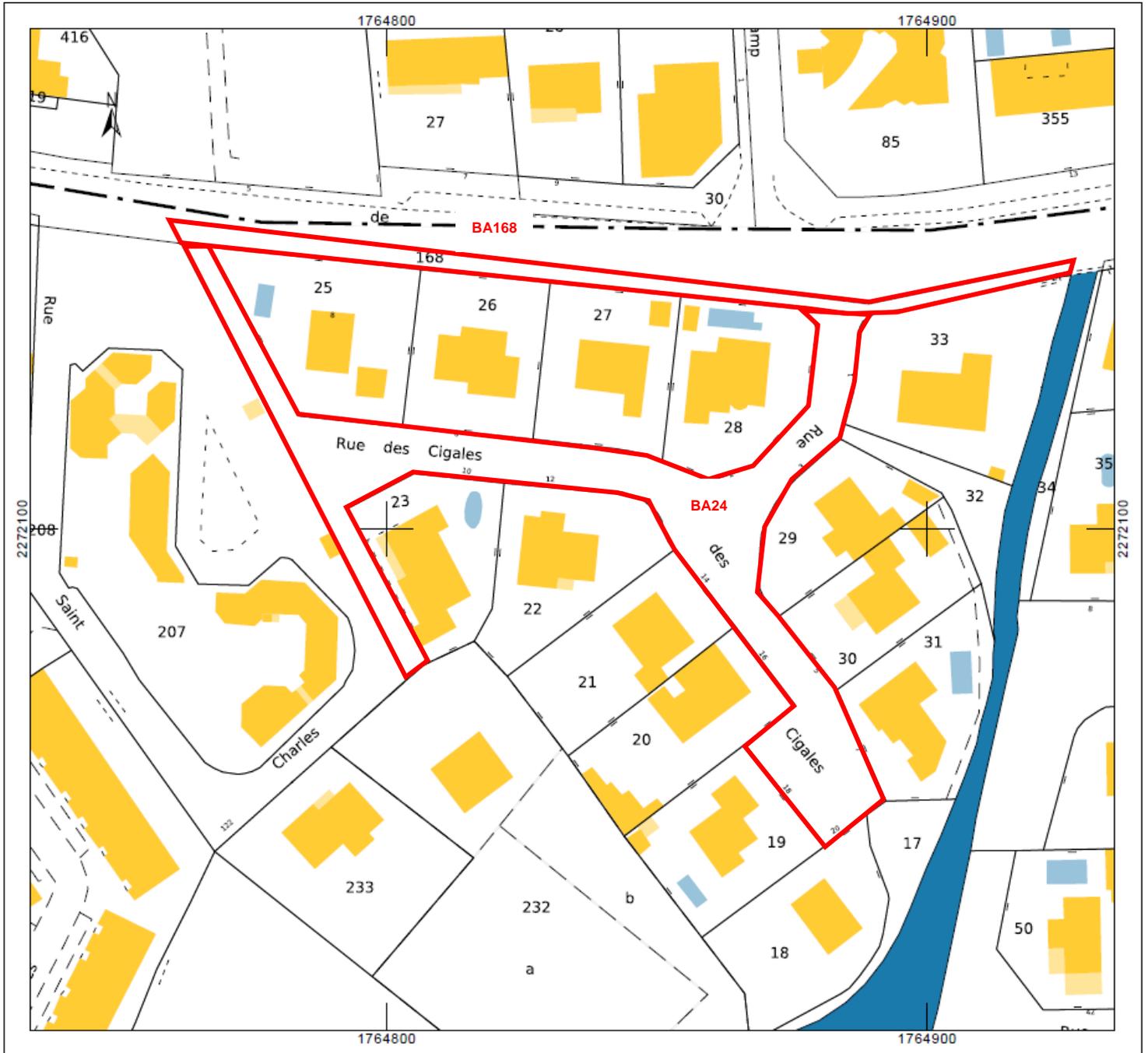


2. Rue des Cigales (Parcelles BA 24, BA 168)

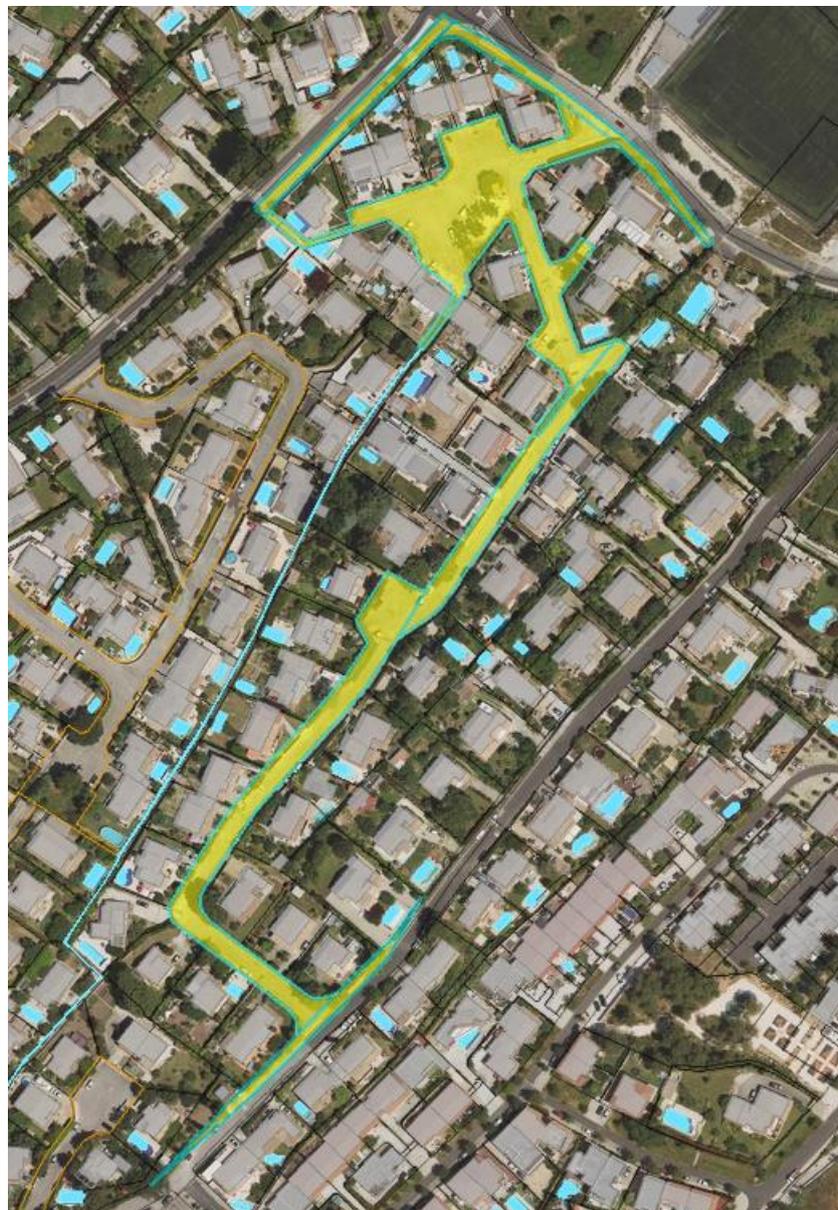


DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

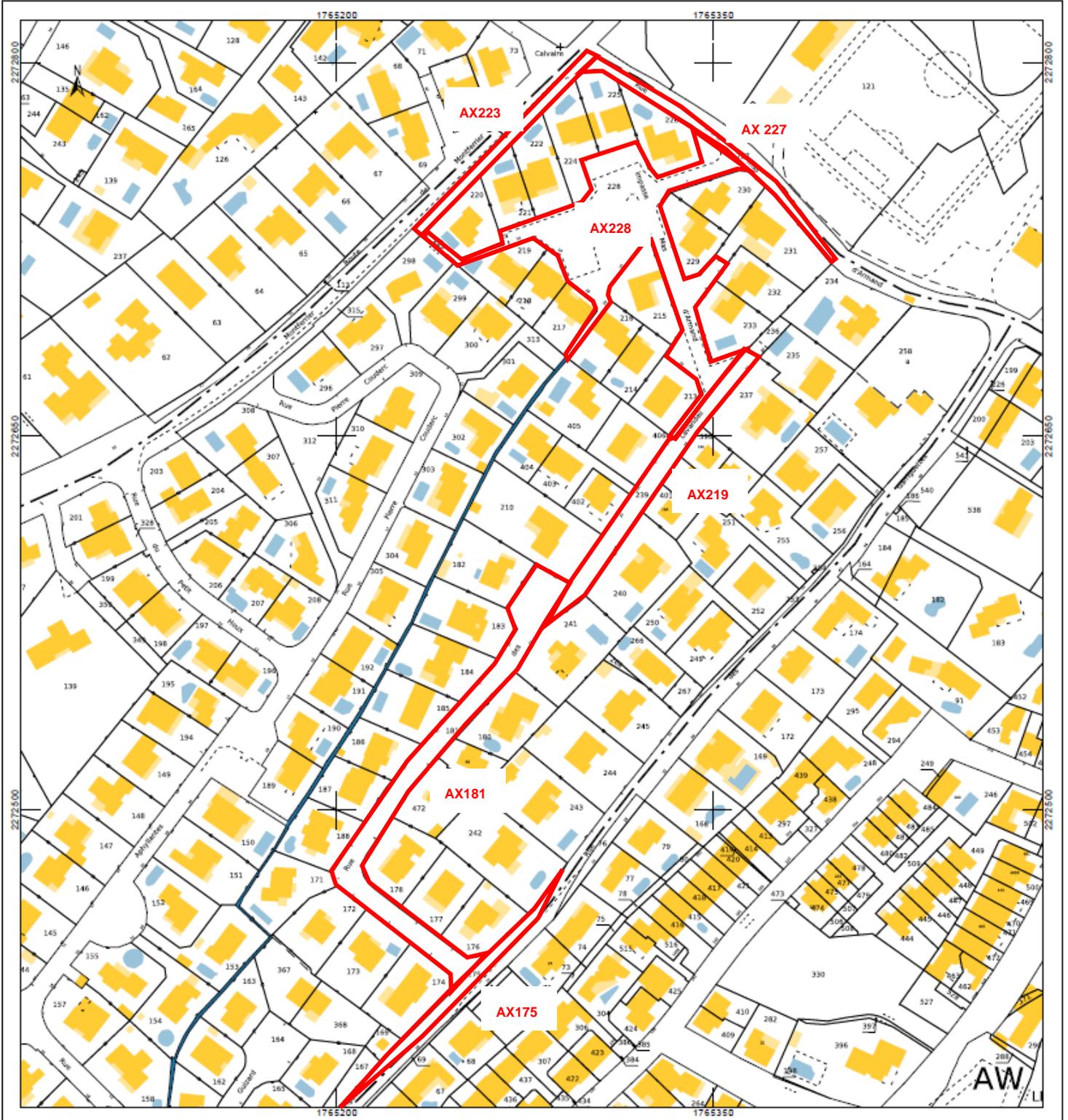


3. Rue des Lavandes (Parcelles AX 175, AX181, AX 239)
Impasse du Mas d'Armand (Parcelles AX 223, AX 227, AX 228)



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



IV. Etats parcellaires

Références cadastrales		Identité /ADRESSE des propriétaires	Nature des terrains	Superficie totale (m ²)	Superficie à acquérir (m ²)	Superficie restante (m ²)
Section et n° de parcelle	Adresse					
BA 85	Rue du Rio	COPROPRIETAIRES DU LOT LE RIO Lot Le Rio 34 790 GRABELS	Voie privée	2 736 m ²	2736 m ²	0 m ²
BA 113	Rue du Rio	COPROPRIETAIRES DU LOT LE RIO Lot Le Rio 34 790 GRABELS	Voie privée	2080 m ²	2080 m ²	0 m ²
BA 116	Rue du Rio	COPROPRIETAIRES DU LOT LE RIO Lot Le Rio 34 790 GRABELS	Espace vert transfo ?	217 m ²	217 m ²	0 m ²
BA 170	Rue du Rio	COPROPRIETAIRES DU LOT LE RIO Lot Le Rio 34 790 GRABELS	Voie privée	339 m ²	339 m ²	0 m ²
				TOTAL	5 372 m²	

Références cadastrales		Identité des propriétaires	Nature des terrains	Superficie totale (m ²)	Superficie à acquérir (m ²)	Superficie restante (m ²)
Section et n° de parcelle	Adresse					
BA 24	LOT LES CIGALES (A017)	STE LOGISUD 0002 PAS LONJON 34000 MONTPELLIER	Voie privée	2325 m ²	2325 m ²	0 m ²
BA 168	ROUTE DE MONTPELLIER	STE LOGISUD 0002 PAS LONJON 34000 MONTPELLIER	Voie privée	899 m ²	899m ²	0 m ²
				TOTAL	3224 m²	

Références cadastrales		Identité des propriétaires	Nature des terrains	Superficie totale (m ²)	Superficie à acquérir (m ²)	Superficie restante (m ²)
Section et n° de parcelle	Adresse					
AX 175	Rue des Garriguettes	LOTISUD 0017 RUE DE MAGUELONE 34000 MONTPELLIER	Voie privée	822 m ²	822 m ²	0 m ²
AX 181	Rue des Lavandes	LOTISUD 0017 RUE DE MAGUELONE 34000 MONTPELLIER	Voie privée	1 969 m ²	1969 m ²	0 m ²
AX 239	Rue des Lavandes	MME BENABOU CHAHIMEZ CHOUIKHI CHAHIMEZ 0016CRUE DES LAVANDES 34790 GRABELS MME BERNARD OLLIVIA FABIENNE MERCIER OLLIVIA FABIENNE 0016CRUE DES LAVANDES 34790 GRABELS M CHOUIKHI KRIM 0016CRUE DES LAVANDES 34790 GRABELS DU LOT LA VALSIERE 34790 GRABELS MME GELINOTTE LAURENCE LOUISE MARIE 0016ARUE DES LAVANDES 34790 GRABELS M MERCIER CLAUDE LOIC FRANCK 0016ARUE DES LAVANDES 34790 GRABELS	Voie privée	955 m ²	955 m ²	0 m ²
				TOTAL	3 746 m ²	

Références cadastrales		Identité des propriétaires	Nature des terrains	Superficie totale (m ²)	Superficie à acquérir (m ²)	Superficie restante (m ²)
Section et n° de parcelle	Adresse					
AX 223	RTE DE MONTFERRIER	COPROPRIETAIRES DU LOT LE MAS D ARMAND CO CAPEL JOSIANE 0008 RUE DU CHATEAU 34790 GRABELS	Voie privée	390 m ²	390 m ²	0m ²
AX 227	Rue du Mas d'Armand	COPROPRIETAIRES DU LOT LE MAS D ARMAND CO CAPEL JOSIANE 0008 RUE DU CHATEAU 34790 GRABELS	Voie privée	580 m ²	580 m ²	0 m ²
AX 228	Impasse du Mas d'Armand	COPROPRIETAIRES DU LOT LE MAS D ARMAND CO CAPEL JOSIANE 0008 RUE DU CHATEAU 34790 GRABELS	Voie privée	3309 m ²	3309 m ²	0 m ²
				TOTAL	4 279 m ²	

ANNEXES

1. Décision métropolitaine modificative n°MD2024-204 relative au recours à la procédure de transfert d'office à Grabels
2. Arrêté d'ouverture d'enquête n°MAR2024-0006
3. Avis d'ouverture d'enquête publique
4. Décision métropolitaine n°MD2024-399 relative à la poursuite de l'enquête publique relative au recours à la procédure de transfert d'office à Grabels
5. Publications dans 2 journaux



Pôle Stratégie Foncière et Immobilière
Service Opérations Foncières et Immobilières

**Extrait du registre des
Décisions de Montpellier
Méditerranée Métropole**

**Décision modificative relative au recours à
la procédure de transfert d'office en vue
d'intégrer les parcelles constituant les voies
privées rue du Rio, des Cigales, des
Lavandes et impasse du Mas d'Armand
dans le domaine public routier
métropolitain - Commune de GRABELS**

Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole,

- **VU** l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;
- **VU** la délibération relative à l'élection de Monsieur Michaël DELAFOSSE en qualité de Président le 15 juillet 2020 ;
- **VU** l'article L-5211-17 du Code Général des Collectivités territoriales ;
- **VU** les articles L.318-3 et R.318-10 du Code de l'urbanisme ;
- **VU** les articles R.141-4, R.141-5 et R.141-7 à R.141-9 du Code de la voirie routière ;
- **VU** les délégations permanentes accordées au Président par le Conseil de Métropole, et notamment celle d'autoriser les acquisitions foncières ou immobilières à l'amiable non soumises, conformes ou en dessous de l'évaluation de France Domaines, par voie de préemption, par exercice du droit de priorité, par transfert d'office conformément à l'article L.318-3 du Code de l'urbanisme ou par voie d'expropriation, y compris la signature de traités d'adhésion à une ordonnance d'expropriation, d'acquisitions sous DUP, ainsi que les indemnités d'éviction dues aux occupants de parcelles acquises à l'amiable, préemptées ou expropriées par Montpellier Méditerranée Métropole ;

- VU la délibération relative à l'élection de Madame Coralie MANTION en qualité de Vice-Présidente le 15 Juillet 2020 ;

- VU l'arrêté portant délégation de fonction à Madame Coralie MANTION dans les domaines de l'Aménagement durable du territoire, de l'Urbanisme et de la Maîtrise foncière ;

- VU la décision n° MD2024-030 du 5 janvier 2024 relative au recours à la procédure de transfert d'office de voies privées en vue d'intégrer les parcelles constituant les rues du Rio, des Lavandes, du Mas d'Armand et des Cigales dans le domaine public routier métropolitain sur la commune de Grabels ;

- **Considérant :**

- L'erreur matérielle d'identification des parcelles concernant la décision n°MD2024-030 relative à la procédure de transfert d'office de voies privées dans le domaine public routier métropolitain sur la commune de Grabels ;

- La nécessité d'intégrer dans le domaine public routier métropolitain les parcelles BA 85, BA 113, BA 116 et BA 170 (rue du Rio), les parcelles BA 24 et BA 168 (rue des Cigales), les parcelles AX 175, AX 181, AX 239 (rue des Lavandes) et les parcelles AX 223, AX 227, AX 228 (impasse du Mas d'Armand) qui constituent des voies privées ouvertes à la circulation publique. Il s'agit de leur conférer un statut juridique conforme à leur usage afin de permettre et de conforter les interventions de l'ensemble des services publics ;

DECIDE

ARTICLE 1 : La présente décision abroge et remplace la décision n°MD2024-030 en date du 5 janvier 2024.

ARTICLE 2 : Montpellier Méditerranée Métropole approuve le principe du recours à la procédure de transfert d'office dans le domaine public routier métropolitain des parcelles BA 85, BA 113, BA 116 et BA 170 (rue du Rio), les parcelles BA 24 et BA 168 (rue des Cigales), les parcelles AX 175, AX 181, AX 239 (rue des Lavandes) et les parcelles AX 223, AX 227, AX 228 (impasse du Mas d'Armand) qui constituent des voies privées ouvertes à la circulation publique, au titre de l'article L 318-3 du code de l'urbanisme.

ARTICLE 3 : Montpellier Méditerranée Métropole autorise l'ouverture d'une enquête publique dans le cadre de la procédure de transfert d'office, dont les modalités seront précisées par un arrêté métropolitain.

ARTICLE 4 : Toute personne, ayant reçu par le Président de Montpellier Méditerranée Métropole délégation à cet effet, est autorisée à signer tout document relatif à cette affaire, conformément à l'arrêté portant délégation de fonction.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de Montpellier Méditerranée Métropole et Monsieur le Responsable du Service Gestion Comptable Métropole sont chargés, , chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Montpellier, le 14 févr. 2024

**Madame la Vice-Présidente
Signé.**

Coralie MANTION

Publiée le : 16 févr. 2024

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

034-243400017-20240101-262705-AU-1-1

Acte Certifié exécutoire :

Envoi Préfecture : 15 févr. 2024

Réception en Préfecture : 15 févr. 2024

Liste des annexes transmises en préfecture:

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Président ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.



Pôle Stratégie Foncière et Immobilière
Service Opérations Foncières et Immobilières

Extrait du registre des
Arrêtés de Montpellier
Méditerranée Métropole

**Arrêté d'ouverture d'enquête publique
relative à la procédure de transfert d'office
en vue d'intégrer les parcelles constituant
les voies privées rue du Rio, des Cigales,
des Lavandes et impasse du Mas
d'Armand dans le domaine public routier
métropolitain - Commune de GRABELS**

Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole,

- **VU** le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L.318-3, R.318-7, R.318-10 et R.318-11 ;
- **VU** le Code de la Voirie routière, et notamment les articles L.141-3, L.141-12 et R.141-4 à R.141-10 ;
- **VU** la délibération relative à l'élection de Monsieur Michaël DELAFOSSE en qualité de Président, le 15 juillet 2020 ;
- **VU** les délégations permanentes accordées au Président par le Conseil de Métropole, et notamment celle d'autoriser les acquisitions foncières ou immobilières à l'amiable non soumises, conformes ou en dessous de l'évaluation de France Domaines, par voie de préemption, par exercice du droit de priorité, par transfert d'office conformément à l'article L.318-3 du Code de l'urbanisme ou par voie d'expropriation, y compris la signature de traités d'adhésion à une ordonnance d'expropriation, d'acquisitions sous DUP, ainsi que les indemnités d'éviction dues aux occupants de parcelles acquises à l'amiable, préemptées ou expropriées par Montpellier Méditerranée Métropole ;
- **VU** l'arrêté portant délégation de fonction à Madame Coralie MANTION dans les domaines de l'Aménagement durable du territoire, Urbanisme opérationnel et Maîtrise foncière » ;
- **VU** la décision métropolitaine n°MD2024-30 en date du 5 janvier 2024 autorisant le recours à la procédure de transfert d'office en vue d'intégrer les parcelles constituant les voies privées rue du Rio, des Cigales, des Lavandes, du Mas d'Armand et des Cigales dans le domaine public routier métropolitain sur la commune de Grabels et à l'ouverture d'une enquête publique ;

- VU la décision métropolitaine modificative n°MD2024-204 en date du 14 février 2024 autorisant le recours à la procédure de transfert d'office en vue d'intégrer les parcelles constituant les voies privées rue du Rio, des Cigales, des Lavandes et impasse du Mas d'Armand dans le domaine public routier métropolitain sur la commune de Grabels et à l'ouverture d'une enquête publique ;

-VU les pièces composant le dossier soumis à enquête publique.

ARRETE

ARTICLE 1 : Il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'intégration dans le domaine public routier métropolitain visée dans la décision modificative n° MD2024-204 en date du 14 février 2024 des parcelles BA 85, BA 113, BA 116 et BA 170 (rue du Rio), les parcelles BA 24 et BA 168 (rue des Cigales), les parcelles AX 175, AX 181, AX 239 (rue des Lavandes) et les parcelles AX 223, AX 227, AX 228 (impasse du Mas d'Armand) sises sur le territoire de la Commune de Grabels.

Cette enquête se déroulera du lundi 15 avril 2024 au vendredi 3 mai 2024 inclus.

ARTICLE 2 : Monsieur Jacques Rouveyre, demeurant au Crès (34920), est désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur.

ARTICLE 3 : Un exemplaire du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, sera déposé en Mairie de Grabels et au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, du lundi 15 avril 2024 au vendredi 3 mai 2024 inclus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie de Grabels et au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, du lundi au vendredi, à partir du lundi 15 avril 2024 au vendredi 3 mai 2024 inclus.

ARTICLE 4 : Le dossier d'enquête publique sera consultable sur les sites internet de la Commune de Grabels et de Montpellier Méditerranée Métropole, du lundi 15 avril 2024 au vendredi 3 mai 2024 inclus.

ARTICLE 5 : Le public pourra adresser ses observations écrites au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante :

Montpellier Méditerranée Métropole
Monsieur le Commissaire-Enquêteur
Procédure de transfert d'office / Grabels
Pole SFI – Service Opérations foncières et immobilières
CS 39556 – 50 place Zeus
34961 Montpellier Cedex 2

ARTICLE 6 : Monsieur Jacques Rouveyre, Commissaire-Enquêteur désigné, se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Grabels :

- le lundi 15 avril 2024 de 09h00 à 12h00 ;
- le vendredi 3 Mai 2024, de 14h00 à 16h30.

ARTICLE 7 : Un avis au public, portant les indications du présent arrêté métropolitain, sera publié quinze jours au moins avant le début de l'enquête, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département. Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à l'enquête.

Cet avis sera publié sur les sites internet de la Mairie de Grabels et de la Métropole de Montpellier, quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Cet avis ainsi que le présent arrêté seront affichés, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute sa durée sur les lieux concernés.

Durant la même période, le présent arrêté sera affiché au siège de Montpellier Méditerranée Métropole et en Mairie de Grabels.

Ces mesures d'affichage seront justifiées par un certificat signé par Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole et Monsieur le Maire de Grabels ou leurs délégataires.

ARTICLE 8 : À l'expiration du délai d'enquête prévu par l'article 3, les registres seront clos, paraphés et signés par Monsieur le Commissaire-Enquêteur, qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre à Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole, le dossier avec son rapport qui fera état de ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions motivées de Monsieur le Commissaire-Enquêteur pourront être consultés au siège de Montpellier Méditerranée Métropole pendant un an, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au Titre I de la Loi du 17 juillet 1978.

ARTICLE 9 : Une copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Département de l'Hérault,
- Monsieur le Commissaire-Enquêteur.

ARTICLE 10 : Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Monsieur le Maire de Grabels et Monsieur le Commissaire-Enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Montpellier, le 7 mars 2024

Madame la Vice-Présidente

Signé.

Coralie MANTION

Publiée le : 08/03/24

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

034-243400017-20240101-260073-AR-1-1

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 07/03/24

Réception en Préfecture : 07/03/24

Notifié le :

Liste des annexes transmises en préfecture:

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Président ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE GRABELS

TRANSFERT D'OFFICE DES VOIES PRIVÉES DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER METROPOLITAIN

Rue du Rio, rue des Cigales, rue des Lavandes, impasse du Mas d'Armand

Montpellier Méditerranée Métropole a approuvé le principe de recours à la procédure de Transfert d'Office dans le domaine public des parcelles cadastrées BA 85, BA 113, BA 116 et BA 170 constituant **la rue du Rio**, des parcelles BA 24 et BA 168 constituant la **rue des Cigales**, des parcelles AX 175, AX 181, AX 239 constituant la **rue des Lavandes** et des parcelles AX 223, AX 227, AX 228 constituant **l'impasse du Mas d'Armand**, en nature de voiries ouvertes à la circulation publique à **Grabels** par décision modificative n° MD2024-204 du 14 février 2024.

L'Arrêté métropolitain n° MAR2024-0006 en date du 7 mars 2024 a fixé les modalités de l'enquête publique et a désigné Monsieur Jacques ROUVEYRE, comme Commissaire enquêteur.

L'enquête publique aura lieu du lundi 15 avril 2024 à 9h00 au vendredi 3 mai 2024 inclus à 16h30. Le dossier d'enquête et le registre seront consultables aux jours et heures d'ouverture à l'Hôtel de Ville de Grabels ainsi qu'au siège de la Métropole de Montpellier. Pendant la durée de l'enquête, les observations peuvent être consignées, par toute personne intéressée, directement sur le registre d'enquête. Le dossier d'enquête sera également accessible sur le site internet de la Mairie de Grabels et de Montpellier Méditerranée Métropole.

Le **Commissaire enquêteur** assurera **deux permanences** à l'Hôtel de Ville de GRABELS, le **lundi 15 avril 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 et le vendredi 3 mai 2024 de 14 h 00 à 16h 30.**

Par ailleurs, le public pourra adresser ses observations écrites au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante :

Montpellier Méditerranée Métropole

Monsieur le Commissaire Enquêteur / Procédure de transfert d'office dans le domaine public /Grabels
Pôle Stratégie Foncière et Immobilière (PSFI) – Service Opérations Foncières et Immobilières
CS 39556 – 50, Place Zeus 34961 MONTPELLIER Cédex2

Le rapport et les conclusions motivées de Monsieur le Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la Métropole de Montpellier, pendant une durée d'un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre I de la Loi du 17 juillet 1978.

Cet avis complète l'arrêté d'ouverture d'enquête publique affiché aux lieux et places habituels, en Mairie de Grabels et au siège de Montpellier Méditerranée Métropole.



Pôle Stratégie Foncière et Immobilière
Service Opérations Foncières et Immobilières

**Extrait du registre des
Décisions de Montpellier
Méditerranée Métropole**

**Décision relative à la poursuite de la
procédure de transfert d'office en vue
d'intégrer les parcelles constituant les voies
privées rue du Rio, des Cigales, des
Lavandes et impasse du Mas d'Armand
dans le domaine public routier
métropolitain - Commune de GRABELS
Approbation**

Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole,

- VU l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;
- VU la délibération relative à l'élection de Monsieur Michaël DELAFOSSE en qualité de Président le 15 juillet 2020 ;
- VU les articles L.318-3 et R.318-10 du Code de l'urbanisme ;
- VU les articles R.141-4, R.141-5 et R.141-7 à R.141-9 du Code de la voirie routière ;
- VU les délégations permanentes accordées au Président par le Conseil de Métropole, et notamment celle d'autoriser les acquisitions foncières ou immobilières à l'amiable non soumises, conformes ou en dessous de l'évaluation de France Domaines, par voie de préemption, par exercice du droit de priorité, par transfert d'office conformément à l'article L.318-3 du Code de l'urbanisme ou par voie d'expropriation, y compris la signature de traités d'adhésion à une ordonnance d'expropriation, d'acquisitions sous DUP, ainsi que les indemnités d'éviction dues aux occupants de parcelles acquises à l'amiable, préemptées ou expropriées par Montpellier Méditerranée Métropole ;

- **VU** la décision modificative n° MD2024-204 du 14 février 2024 relative au recours à la procédure de transfert d'office de voies privées en vue d'intégrer les parcelles constituant les rues du Rio, des Cigales, des Lavandes et impasse du Mas d'Armand et dans le domaine public routier métropolitain sur la commune de Grabels ;

- **VU** l'arrêté n° MAR2024-0006 d'ouverture d'enquête publique relative à la procédure de transfert d'office en vue d'intégrer les parcelles constituant les voies privées rue du Rio, des Cigales, des Lavandes et impasse du Mas d'Armand dans le domaine public métropolitain sur la commune de Grabels ;

CONSIDERANT :

- Que le rapport des services techniques de la Métropole informant sur l'état des biens à intégrer au domaine public ;

- Que la nécessité de poursuivre procédure de transfert d'office de voies privées en vue d'intégrer les parcelles constituant les rues du Rio, des Cigales, des Lavandes et impasse du Mas d'Armand dans le domaine public routier métropolitain sur la commune de Grabels.

DECIDE

ARTICLE 1 : Conformément à l'article R.318-10 du Code de l'urbanisme, Montpellier Méditerranée Métropole émet un avis favorable sur le projet de transfert d'office dans le domaine public métropolitain des parcelles cadastrées BA 85, BA 113, BA 116 et BA 170 (rue du Rio), les parcelles BA 24 et BA 168 (rue des Cigales), les parcelles AX 175, AX 181, AX 239 (rue des Lavandes) et les parcelles AX 223, AX 227, AX 228 (impasse du Mas d'Armand) sur la commune de Grabels. Par conséquent, la procédure de transfert d'office est poursuivie.

ARTICLE 2 : Le dossier technique mis à l'enquête publique est approuvé.

ARTICLE 3 : D'autoriser toute personne ayant reçu délégation de fonction à signer tout document relatif à cette affaire.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de Montpellier Méditerranée Métropole et Monsieur le Responsable du Service Gestion Comptable Métropole sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Montpellier, le 11 avr. 2024

**Monsieur le Président
Signé.**

Michaël DELAFOSSE

Publiée le : 12 avr. 2024

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

034-243400017-20240101-266328-AU-1-1

Acte Certifié exécutoire :

Envoi Préfecture : 11 avr. 2024

Réception en Préfecture : 11 avr. 2024

Liste des annexes transmises en préfecture:

- Caractéristiques techniques voiries.pdf
- etat parcellaire.pdf
- Localisation_cadastre.pdf

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Président ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE GRABELS

TRANSFERT D'OFFICE DES VOIES PRIVÉES DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER METROPOLITAIN

Rue du Rio, rue des Gales, rue des Lavandes,
impasse du Mas d'Armand

Montpellier Méditerranée Métropole a approuvé le principe de recours à la procédure de Transfert d'Office dans le domaine public des parcelles cadastrées BA 85, BA 113, BA 116 et BA 170 constituant la rue du Rio, des parcelles BA 24 et BA 168 constituant la rue des Gales, des parcelles AX 175, AX 181, AX 239 constituant la rue des Lavandes et des parcelles AX 223, AX 227, AX 228 constituant l'impasse du Mas d'Armand, en nature de voies ouvertes à la circulation publique à Grabels par décision modificative n° MD2024-204 du 14 février 2024.

L'Arrêté métropolitain n° MAR2024-0006 en date du 7 mars 2024 a fixé les modalités de l'enquête publique et a désigné Monsieur Jacques ROUYRE, comme Commissaire enquêteur.

L'enquête publique aura lieu du lundi 15 avril 2024 à 9h00 au vendredi 3 mai 2024 inclus à 16h30. Le dossier d'enquête et le registre seront consultables aux jours et heures d'ouverture à l'Hôtel de Ville de Grabels ainsi qu'au siège de la Métropole de Montpellier. Pendant la durée de l'enquête, les observations peuvent être consignées, par toute personne intéressée, directement sur le registre d'enquête. Le dossier d'enquête sera également accessible sur le site internet de la Mairie de Grabels et de Montpellier Méditerranée Métropole.

Le Commissaire enquêteur assurera deux permanences à l'Hôtel de Ville de GRABELS, le **lundi 15 avril 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 et le vendredi 3 mai 2024 de 14 h 00 à 16h 30.**

Par ailleurs, le public pourra adresser ses observations écrites au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante :
Montpellier Méditerranée Métropole

Monsieur le Commissaire Enquêteur / Procédure de transfert d'office dans le domaine public / Grabels
Pôle Stratégie Foncière et Immobilière (PSFI) - Service Opérations Foncières et Immobilières
CS 39556 - 50, Place Zeus 34961 MONTPELLIER Cedex 2

Le rapport et les conclusions motivées de Monsieur le Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la Métropole de Montpellier, pendant une durée d'un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre I de la Loi du 17 juillet 1978.

Cet avis complète l'arrêté d'ouverture d'enquête publique affiché aux lieux et places habituels, en Mairie de Grabels et au siège de Montpellier Méditerranée Métropole.



AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé du 11 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU

Dénomination sociale : CAFFE PANIS

Capital : 10.000 euros

Siège social : 3 place du Marché aux Fleurs 34000 MONTPELLIER

Objet social : Bar, débit de boissons, restaurant, brasserie

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Présidence : La société JSK HOLDING, SARL au capital de 200.000 euros, siège social : 3 place Castellane 34000 MONTPELLIER, RCS MONTPELLIER 894 402 320, représentée par son gérant Monsieur Med BELKHIR

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales, personnellement, par mandataire, ou à distance, par voie électronique

Transmission des actions : Les Transferts par l'associé unique sont libres

Immatriculation : au RCS de MONTPELLIER.

Pour avis, le Président



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE

à la demande de déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Vendargues, à la cessibilité des immeubles bâtis ou non bâtis concernant le projet d'aménagement de la ZAC Meyrargues

sur la commune de Vendargues

RAPPEL

Le projet d'aménagement de la ZAC Meyrargues sur la commune de Vendargues, est soumis à la procédure d'enquête publique qui se déroulera du **lundi 25 mars 2024 à 14h00 au vendredi 26 avril 2024 à 17h00**, soit durant trente-trois jours consécutifs.

Madame Sylvine HELLEY, est désignée par le président du tribunal administratif de Montpellier en qualité de commissaire enquêteur.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés est monsieur Bruno GIRAUDDO - directeur général des services à la mairie de Vendargues - 04 67 70 05 04 - bruno.giraudod@vendargues.fr.

Dossier d'enquête :

Les dossiers d'enquête comprenant notamment l'étude d'impact seront déposés et consultables lundi 25 mars 2024 à 14h00 au vendredi 26 avril 2024 à 17h00 :

- * en mairie de Vendargues; siège des enquêtes, aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00
- * sur le site internet du registre dématérialisé au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/registre-dematerialise-enquete-publique-dup-zac-meyrargues/>
- * sur le site internet des services de l'Etat dans l'Hérault, au lien suivant : <http://www.herault.gouv.fr/Publications>
- * sur un poste informatique mis à disposition du public en préfecture de l'Hérault accessible sur rendez-vous auprès du bureau de l'environnement (tél. 04 67 61 61 61).

Les observations et propositions du public :

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant l'enquête du lundi 25 mars 2024 à 14h00 au vendredi 26 avril 2024 à 17h00 :

* sur les registres d'enquête déposés à la mairie de Vendargues, siège de l'enquête,

* adressées par correspondance au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre déposé au siège de l'enquête publique après les avoir visées, à l'adresse suivante :

Mairie
ZAC Meyrargues
7 place de la Mairie
34740 Vendargues

* par voie électronique sur le site internet comportant le registre dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/registre-dematerialise-enquete-publique-dup-zac-meyrargues/>

* Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie de Vendargues, lors de ses permanences aux dates et horaires suivants :
- lundi 25 mars 2024 de 14h00 à 17h00 ;
- lundi 8 avril 2024 de 9h00 à 12h00 ;
- vendredi 26 avril 2024 de 14h00 à 17h00.

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, sur rendez-vous, à la Préfecture de l'Hérault (direction des relations avec les collectivités locales, bureau de l'environnement) ainsi qu'en mairie de Vendargues pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique et après délibération du conseil municipal de la commune de Vendargues, les décisions prises par le préfet de l'Hérault susceptibles d'intervenir, sont soit la déclaration d'utilité publique et la cessibilité, soit des refus.

IK AUTO 34

SAS au capital de 500 euros
Siège social : 496 route de la Pompihane
34170 CASTELNAU LE LEZ
RCS MONTPELLIER 982 060 618

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Lors de l'AG du 15/03/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/03/2024. M. IDRISSE HICHAM demeurant HLM Rimbaud bal T3 Apt 82 au 134 rue d'Astier de la Vigerie 34000 MONTPELLIER, est nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être transmis.
Dépôt au RCS de MONTPELLIER.

Pour avis, le Liquidateur



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°1 du SCoT du Pays de l'Or

RAPPEL

Par arrêté n° 20-2024 en date du 19 février 2024, le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la procédure de modification n° 1 du SCoT du Pays de l'Or qui sera approuvée par le Conseil d'agglomération au terme de l'enquête.

Monsieur Patrice BONNIN a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par la Présidente du Tribunal administratif de Montpellier.

L'enquête publique se déroulera du **lundi 25 mars 2024 à 9h00 au vendredi 26 avril 2024 à 17h00.**

Le dossier d'enquête sera mis à disposition du public dans les Mairies du Pays de l'Or : Mauguio, Mairie annexée de Carnon, La Grande-Motte, Palavas-les-Flots, Lansargues, Candillargues Mudaison, Saint-Aunès et Valergues pendant toute la durée de l'enquête, durant les horaires d'ouverture des établissements susnommés.

Le dossier est consultable sur le site : <https://www.democratie-active.fr/modification-scot-paysdelor/>

Le commissaire-enquêteur recevra le public aux heures et lieux suivants :

- Le lundi 25 mars de 9h00 à 12h00 en Mairie de Mauguio, place de la Libération Charles de Gaulle 34130 MAUGUIO
- Le vendredi 29 mars de 14h00 à 17h00 en Mairie de La Grande-Motte, place du 1er octobre 1974 34280 LA GRANDE-MOTTE
- Le mercredi 17 avril de 9h00 à 12h00 à la Mairie de La Grande-Motte
- Le vendredi 26 avril de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Mauguio

Le commissaire-enquêteur pourra aussi recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la demande dûment motivée.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du SCoT pourront être consignées sur les registres d'enquête mis à disposition en mairies de Mauguio et la Grande-Motte, et au siège de l'Agglomération du Pays de l'Or ainsi que sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/modification-scot-paysdelor/>

Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante :
Monsieur le Commissaire-enquêteur - Communauté d'agglomération du Pays de l'Or - 300 avenue Jacqueline Auriol 34130 MAUGUIO.

Les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Toute information relative au projet de modification du SCoT peut être demandée auprès du service Planification, Habitat et Urbanisme (04 67 12 35 03)

Le rapport, les conclusions et l'avis motivé du commissaire-enquêteur, transmis au Président de l'Agglomération du Pays de l'Or seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête au siège de l'Agglomération du Pays de l'Or ainsi que sur le site internet : <https://www.democratie-active.fr/modification-scot-paysdelor/>

FDI SACICAP, Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété, à capital variable, siège social : @7Center - Immeuble H@rmonie - 501 rue Georges Méliès - 34078 MONTPELLIER, RCS MONTPELLIER B 458 800 398.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte en date du 8 juin 2023, Monsieur Christian BOLDIN a démissionné de son mandat d'administrateur à effet immédiat ; il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de EURL OLIVIER BORS - MA3C, Commissaire aux comptes suppléant arrivé à expiration, et de nommer Madame Marie-Noëlle GOULLET, domiciliée 20 boulevard Gambetta à Nîmes (30), en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant pour une durée de 6 années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires à tenir dans l'année 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2028. Elle a fait savoir qu'elle acceptait son mandat et que rien ne s'opposait à cette acceptation.

Mention au RCS de MONTPELLIER.

AGNOSTIC PRODUCTION SYSTEMS

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 132 rue Pierre Simon Marquis de Laplace,
Zone d'activité Mercoret
34500 BEZIERS
RCS BEZIERS 952 115 400

En date du 18/03/2024, le président a décidé à compter du 18/03/2024 d'augmenter le capital social de 20 000 € par apport en numéraire en le portant de 5 000 € à 25 000 €. Article 7 des statuts modifié en conséquence. Modification au RCS BEZIERS.

Service annonces légales

Marie-Laure Boyer Tél. 06 75 08 84 20

E.mail : annonceslegales@gazettedemontpellier.fr

EMPLOI FORMATIONS

Emploi Demandes

Recherche sur Aries (13200) couple pour entretien jardin piscine et petits travaux contre logement fourni, T3. Avec références. Tél:06.16.66.48.19

BONNES AFFAIRES

Maison

Part. achète vieux plancher en chêne de grange ou de maison et plancher de wagon en chêne, rouleaux en bois agricole. Tél: 06.73.47.64.26 (laisser un message si je ne réponds pas)

Meuble Déco. et brocante

Part. achète VIOLONS 1000 € minimum, VIOLONCELLES 3000 € minimum, même en mauvais état. Paiement comptant immédiat. Me déplace gratuitement. Contacter M. Dany 7/7 06 08 37 59 48

Contacts Rencontres

Détente

BEZIERS, 1ère fois, ESMERALDA TRANS, blonde, jolie visage, joli corps, forte poitrine, pour moment inoubliable. Tél: 07.85.16.01.00 (S.84122949).

SETE, Belle blonde, forte poitrine, 25 ans, sexy et très coquine. Appelle moi 07.45.46.79.35 (S953581865)

Belle Brésilienne Trans, très sexy, 1re fois sur SETE propose des massages. 06.24.27.63.75 (S 9788789070011)

"PALAVAS" - DETENTE reçoit du samedi 30 mars au mercredi 3 avril de 8h à 20h. CB acceptée. Tél. 06.48.76.01.34 (S.326665148)

Matrimonial Rencontre

France duo 04 67 28 60 63
74 ans silhouette jeune, sensuelle, elle est aussi sincère, douce, aime les sorties à 2, moments complètes, rire. Ret. veuve. Vous: sincère. FRANCEDUO 04 67 28 60 63

France duo 04 67 28 60 63
67 ans ATTRAITANT, séduction naturelle, il sait se montrer amusant, courtis. Ret. cadre. Curieux de tout. Chainé, yeux bleus. Vous: joyeuse. FRANCEDUO 04 67 28 60 63

France duo 04 67 28 60 63
62 ans ENJOUEE SOCIABLE charme, chic, Rando, ski, tennis, voile, sorties, voyages! Div. enfts, enseignante. VS: Age et niv. rap. CVD, sportif, chic, attentionné NF

France duo 04 67 28 60 63
59 ans JOLIE BLONDE féminine, sportive, fraîche, div. Curieuse, bonne vivante, franche! Vs: âge rap. CVD, prof. indif. Protecteur, dynamique, soigné 04 67 655 900

France duo 04 67 28 60 63
Les Annonces Classées, c'est la possibilité de donner à votre annonce une audience locale, départementale ou régionale. N'hésitez plus, ciblez Annonces Classées.

France duo 04 67 28 60 63
Pour préserver toute son efficacité à votre Annonce Classée, n'en faites pas un rébus. Votre Annonce Classée doit permettre une lecture rapide et sans ambiguïté.

France duo 04 67 28 60 63
Téléphonez avant midi et votre annonce paraîtra sous 48 h.

M. SYDI Voyant médium
Quels que soient vos problèmes délicats. Héritier des secrets et des dons de ses ancêtres Il résoudra vos problèmes quotidiens : expert en amour (cadenas vert), chance au jeux, travail, réussite aux examens. Sur RDV de 8h à 20h ou par correspondance. 06 17 32 67 56 mail : diabysydi7@gmail.com

MAISON GUYOT ACHÈTE PAIEMENT IMMÉDIAT !
Manteaux de fourrures | Sac à main | Foulard | Montres | Bijoux or et Fantaisies | Pièces de monnaies | Objets et mobiliers asiatiques | Tableaux | Meubles | Sculptures | Pendules | Vases | Vaisselle | Argenteries | Bibelots divers... Vieux vins/Champagnes et alcools* | Cuivres | Étain | Machines à coudre | Livres anciens
Tél.: 06.30.84.97.06
Faites une affaire conclue ! Mail : maisonGuyot21@gmail.com

France duo 04 67 28 60 63
75 ans Charmes authentique, altruiste, grand regard bleu pétillant. Ret. artsan. Bon vivant, souriant. Sensibilité artistique. Vous: sympa. FRANCEDUO 04 67 28 60 63

STOP SOLITUDE France duo 04 67 28 60 63
68 ans Rayonnante, regard nieur, féminine et super caractère! Ret. Partante pour les balades en moto, camping car, cuisine. Vous: sociable. FRANCEDUO 04 67 28 60 63

FIDELIO DEPUIS 1975! UN SIMPLE APPEL 04 67 655 900
71 ANS VEUVE, EX GESTION ADMIN. Coquette, blonde, jolies. Positive, gaie, rando, les sorties. Vs: 65 à 73 ans, cvd, niv. rapp. Soigné, cuisine et rando un +, NF!

FIDELIO DEPUIS 1975! 04 67 655 900
71 ANS VEUVE, EX GESTION ADMIN. Coquette, blonde, jolies. Positive, gaie, rando, les sorties. Vs: 65 à 73 ans, cvd, niv. rapp. Soigné, cuisine et rando un +, NF!

FIDELIO DEPUIS 1975! 04 67 655 900
73 ANS VEUF EX Resp.TP. Charmant, yeux bleus! Rando, la mer, natation. Fiable, affectueux. Cinéma, resto, famille. Vs: jeune, cvd, prof.indif. mince, feeling NF

FIDELIO DEPUIS 1975! 04 67 655 900
68 ans ex architecte paysagiste, div. Epicurien, positif, du cœur! Rasant, yeux bleus. Mer, voile, ski, voyages. Vs: 55 ans+ cvd, niv. Rap. Féminine, dynamique

STOP SOLITUDE France duo 04 67 28 60 63
70 ans CHEVEUX COURTS, look soigné, du charme+. Ret ass fonct, administrateur... Fiable, Coûts culturels, sportif, voyageur...Vous : douce. FRANCEDUO 04 67 28 60 63

France duo 04 67 28 60 63
62 ans VRAI SPORTIF (karaté, musculation, marche, vélo), voyageur, humour... Grand, musclé, cheveux courts. Ret. chef rest. Vous: du charme. FRANCEDUO 04 67 28 60 63

France duo 04 67 28 60 63
52 ans cheveux blonds courts, courbes féminines, séduisante+. Cél. employée. Bâilade, nature, convivialité, amis, famille. Vous:catin, drôle. Francduo 04 67 28 60 63

France duo 04 67 28 60 63
FINI LA SOLITUDE ! Recevez sous pli discret des centaines d'annonces de femmes seules avec leur téléphone personnel pour des rencontres rapides de particulier à particulier sur votre région! SPC Tél 0805 030 553 (Services & Appels gratuits) (S.852407717)

France duo 04 67 28 60 63
Les Annonces Classées, c'est facile, rapide, efficace sur simple appel téléphonique vous passez votre Annonce Classée.

fidelio SETE Ouï 04 67 655 900
77 ANS VEUVE, ex assist direction, moderne, féminine, souriante. Générale, câline. Voyager! Vs: âge rap. Cvd, niv. Rap. Soigné, humour, les voyages, affectueux NF

fidelio BEZIERS DEPUIS 1975 04 67 655 900
70 ANS VEUVE Jolie, beaux yeux bleus. Ex aide à domicile. Marche, voyage, lit, adore danser! Tendresse, dialogue! Vs: âge rap. CVD, prof. indif. Rassurant, soigné.

fidelio HERAULT 04 67 655 900
61 ANS, EX COURTIER FINANÇ. Div. chic et sport, yeux bleu/vert, grand. Mobilité réduite, il est dynamique, positif Vs: 50 ans+ CVD, prof. indif. confiance, respect!

STOP SOLITUDE France duo 04 67 28 60 63
71 ANS, petite brunette féminine, chaleureuse, vraiment adorable! Div., retraité secrétaire. Promenade, petite sortie. Vous: affectueux. Francduo 04 67 28 60 63

STOP SOLITUDE France duo 04 67 28 60 63
ELOISE 57ans, Femme mûre et tendre, encore désirable, est à la recherche d'un nouveau partenaire. Son num : 0895 10 03 12 (0,80 €/mn) (S487771388)

STOP SOLITUDE France duo 04 67 28 60 63
MATHILDE nouvelle dans la région cherche de la compagnie pour boire un verre et plus si sentiment réciproque Appelle moi au 0895 10 15 81

STOP SOLITUDE France duo 04 67 28 60 63
CÉCILE Fraichement divorcée cherche un peu de réconfort dans les bras d'un homme mature et sérieux Tel. au 0895 10 15 71

STOP SOLITUDE France duo 04 67 28 60 63
MALORIE 47a, divorcée, ch renc avec H max 65ans pour RDV galants. Photos et tél au 0895 10 03 33 (0,80 €/mn) (S487771388)

STOP SOLITUDE France duo 04 67 28 60 63
VOYANCE M. MADOU VOYANT - MÉDIUM
Connu pour son efficacité et son travail rapide. Aide à résoudre tous vos problèmes. Facilités de paiement. 07 54 59 39 09

STOP SOLITUDE France duo 04 67 28 60 63
LOISIRS Art, collections, grands crus
Part. achète collections importantes timbres, France et monde entier, monnaies antiques et royales, documents historiques, livres rares, cartes postales. Expertise gratuite. Tél: 04.68.46.16.85

STOP SOLITUDE France duo 04 67 28 60 63
ACHÈTE LOT DE BOUTEILLES de vin anciennes toutes régions, champagne et alcools+ divers en bon état. Suite à succession, débarras, déménagement... Paiement comptant sur place. M. DONISIO - Béziers Tél: 06 07 24 23 35

STOP SOLITUDE France duo 04 67 28 60 63
Chasse et pêche Assemblée générale des propriétaires et chasseurs de la Boissière, le samedi 6 avril 2024 à 17h, à la salle Laire Moulin et 18 h Assemblée Extraordinaire à La Boissière. Tél. 06.31.66.30.35

STOP SOLITUDE France duo 04 67 28 60 63
Services Employé de maison
Montpellier, Aiguillonque 34090 Recherche aide-ménagère et repassage, véhicule. TEL.: 06.01.14.42.39

STOP SOLITUDE France duo 04 67 28 60 63
Travaux Maison et extérieur
Peintre propose chez particuliers des travaux pour rénovation volets, portails, peintures Intérieure/Extérieure. CESU. Tél:06.45.40.20.19

STOP SOLITUDE France duo 04 67 28 60 63
Troisième âge
Assistante de vie avec 20 ans d'expérience souhaite garder une personne âgée à domicile, uniquement sur Montpellier. Tél. 06.52.03.93.81

ni club ni agence ! POINT RENCONTRE MAGAZINE + de 3400 annonces h et f de particulier à particulier avec leur téléphone pour des rencontres sérieuses sur votre région documentation gratuite sous pli discret, appel gratuit 0 800 02 88 02 www.prmag.fr Siren : 41898089

AUDREY jolie blonde solo 42a souhaite faire des rencontres en te discretion : 0895 10 14 29 (aby-0,80 €/mn) (RC442035499)

MATHILDE nouvelle dans la région cherche de la compagnie pour boire un verre et plus si sentiment réciproque Appelle moi au 0895 10 15 81

CÉCILE Fraichement divorcée cherche un peu de réconfort dans les bras d'un homme mature et sérieux Tel. au 0895 10 15 71

MALORIE 47a, divorcée, ch renc avec H max 65ans pour RDV galants. Photos et tél au 0895 10 03 33 (0,80 €/mn) (S487771388)

ELOISE 57ans, Femme mûre et tendre, encore désirable, est à la recherche d'un nouveau partenaire. Son num : 0895 10 03 12 (0,80 €/mn) (S487771388)

VOYANCE M. MADOU VOYANT - MÉDIUM
Connu pour son efficacité et son travail rapide. Aide à résoudre tous vos problèmes. Facilités de paiement. 07 54 59 39 09

LOISIRS Art, collections, grands crus
Part. achète collections importantes timbres, France et monde entier, monnaies antiques et royales, documents historiques, livres rares, cartes postales. Expertise gratuite. Tél: 04.68.46.16.85

ACHÈTE LOT DE BOUTEILLES de vin anciennes toutes régions, champagne et alcools+ divers en bon état. Suite à succession, débarras, déménagement... Paiement comptant sur place. M. DONISIO - Béziers Tél: 06 07 24 23 35

Chasse et pêche Assemblée générale des propriétaires et chasseurs de la Boissière, le samedi 6 avril 2024 à 17h, à la salle Laire Moulin et 18 h Assemblée Extraordinaire à La Boissière. Tél. 06.31.66.30.35

Services Employé de maison
Montpellier, Aiguillonque 34090 Recherche aide-ménagère et repassage, véhicule. TEL.: 06.01.14.42.39

Travaux Maison et extérieur
Peintre propose chez particuliers des travaux pour rénovation volets, portails, peintures Intérieure/Extérieure. CESU. Tél:06.45.40.20.19

Troisième âge
Assistante de vie avec 20 ans d'expérience souhaite garder une personne âgée à domicile, uniquement sur Montpellier. Tél. 06.52.03.93.81

Dame de sérieuses références, garderait personnes âgées, jour + nuit, repas + petit ménage. Pas sérieux s'abstenir. Tél: 06.23.09.91.45

Secteur CASTRIES - Femme sérieuse avec références, recherche un poste de dame de compagnie auprès de dames âgées. Déclarée CESU. Pour ménages, courses et repassage. Contact : auge-reau.viviane@gmail.com

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi Libre, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral sur les départements 11, 12, 30, 34 et 48. Conformément à l'Arrêté du ministère de la culture et de la communication du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, modifiant la loi n° 55-4 du 14 janvier 1955 relative aux tarifs annuels de publication et le décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centrale ; le tarif au caractère est fixé à 0,183€ht pour chaque signe ou espace. Contact : L'Agence Tél 04.67.07.69.35 ou 04.3000.2020 Courriel annonces.legales@midilibre.com

MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION

ville de sète

AVIS D'ATTRIBUTION SERVICES

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : VILLE DE SÈTE, M. le Directeur, Sète Agglopolè Méditerranée, Direction Commande Publique Mutualisée, 4, avenue d'aigues, BP 600, 34110 FRONTIGNAN, Tél : 04 67 46 47 41 - Fax : 04 67 46 47 65, mël : correspondre@aws-france.com, web : http://www.sete.fr/, SIRET 21340301700014

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Objet : Mission de contrôle technique (CT) pour le projet de restructuration et d'extension de la halle des sports Louis Marty à Sète

Référence acheteur : 23BT042

Nature du marché : Services

Procédure adaptée

Classification CPV : Principale : 71631300 - Services de contrôle technique de bâtiments

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

55% Valeur technique

45% Prix des prestations

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

Attribution du marché

Nombre d'offres reçues : 7

Date d'attribution : 26/03/24

Marché n° : 23BT042

APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE, RUE DE LA SARRIETTE, 34130 SAINT-AUNES

Montant HT : 19 800,00 Euros

Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires : La consultation du(des) contrat(s) peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt légitime peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication.

Le montant indiqué correspond au prix global et forfaitaire indépendamment des quantités mises en oeuvre pour la réalisation des prestations qui seront réglées selon les stipulations de l'acte d'engagement.

Envoi le 27/03/24 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.agglopolle.fr/

AVIS PUBLICS

ENQUÊTES PUBLIQUES

Montpellier Méditerranée Métropole a approuvé le principe de recours à la procédure de transfert d'office dans le domaine public des parcelles cadastrées BA 85, BA 113, BA 116 et BA 170 constituant la rue du Rio, des parcelles BA 24 et BA 168 constituant la rue des Cigales, des parcelles AX 175, AX 181, AX 239 constituant la rue des Lavandes et des parcelles AX 223, AX 227, AX 228 constituant l'impasse du Mas d'Armand, en nature de voies ouvertes à la circulation publique à Grabels par décision modificative n° MD2024-204 du 14 février 2024.

L'Arrêté métropolitain n° MAR2024-0006 en date du 7 mars 2024 a fixé les modalités de l'enquête publique et a désigné Monsieur Jacques Rouveyre, comme Commissaire enquêteur.

L'enquête publique aura lieu du lundi 15 avril 2024 à 9h00 au vendredi 3 mai 2024 inclus à 16h30. Le dossier d'enquête et le registre seront consultables aux jours et heures d'ouverture à l'Hôtel de Ville de Grabels ainsi qu'au siège de la Métropole de Montpellier. Pendant la durée de l'enquête, les observations peuvent être consignées, par toute personne intéressée, directement sur le registre d'enquête. Le dossier d'enquête sera également accessible sur le site internet de la Mairie de Grabels et de Montpellier Méditerranée Métropole.

Le Commissaire enquêteur assurera deux permanences à l'Hôtel de Ville de GRABELS, le lundi 15 avril 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 et le vendredi 3 mai 2024 de 14 h 00 à 16 h 30.

Par ailleurs, le public pourra adresser ses observations écrites au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante :

Montpellier Méditerranée Métropole
Monsieur le Commissaire Enquêteur /
Procédure de transfert d'office dans le domaine public/Grabels
Pôle Stratégie Foncière et Immobilière (PSFI) –
Service Opérations Foncières et Immobilières
CS 39556 – 50, Place Zeus
34961 MONTPELLIER Cedex 2

Le rapport et les conclusions motivées de Monsieur le Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la Métropole de Montpellier, pendant une durée d'un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre I de la Loi du 17 juillet 1978. Cet avis complète l'arrêté d'ouverture d'enquête publique affiché aux lieux et places habituels, en Mairie de Grabels et au siège de Montpellier Méditerranée Métropole.

AVIS ADMINISTRATIFS

178772

PREFET DE L'HERAULT
ARRETE PREFECTORAL N° DDTM 34-2024-03-14776

Portant renouvellement de la zone d'aménagement différé « Entrée Est » sur la Commune de Sète

Le Préfet de l'Hérault,
L'Arrêté Préfectoral est prorogé pour une durée de 6 ans.

Le périmètre, la liste des parcelles et la superficie demeurent inchangés vis à vis de l'arrêté préfectoral n° DDTM 34-2021-05-11959 du 25 mai 2021.

Ce présent arrêté est affiché dans son intégralité en mairie de Sète aux heures d'ouverture pendant une durée d'un mois.

Fait à Montpellier le 26 Mars 2024
Le Préfet,

VIE DES SOCIÉTÉS

DISSOLUTION LIQUIDATION

AVIS

DOMAE IMMO Société Civile au capital de 80.000 € Siège : 220 Avenue des prés d'arnes Résidence les Alizés - Bt 3 - Etg 4 34070 MONTPELLIER 751376013 RCS de MONTPELLIER

Par décision de l'AGE du 22/02/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme DHIFALLAH EPOUSE BEN YOUSSEF Hamida Amelie 220 Avenue des prés d'arnes Résidence les Alizés - Bt 3 - Etg 4 34070 MONTPELLIER, et fixé le siège de liquidation au siège social ou seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de MONTPELLIER.

La société dénommée SARL LE GRAND LARGE, Société à responsabilité limitée au capital de 15.245,00 €, dont le siège est à PALAVAS-LES-FLOTS (34250), 279 Avenue Saint-Maurice, identifiée au SIREN sous le numéro 326 554 995 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

A : La Société dénommée LE GRAND LARGE II, Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, dont le siège est à PALAVAS-LES-FLOTS (34250), 279 Avenue Saint-Maurice, identifiée au SIREN sous le numéro 429 186 844 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Désignation du fonds : hôtellerie - restauration - débit de boissons et bar vente de produits et boissons à consommer sur place - plats à emporter sis à PALAVAS-LES-FLOTS (34250), 279 Avenue Saint-Maurice.

Le contrat de location-gérance portant sur le fonds ci-dessus désigné qui a été consenti par acte sous signatures privées en date du 3 janvier 2000 par la SARL LE GRAND LARGE, ci-dessus nommée, au profit de la société LE GRAND LARGE II ci-dessus nommée a été révisé à compter du 26 mars 2024, par la confusion des qualités de LOCATAIRE et de PROPRIÉTAIRE, sans indemnité de part ni d'autre.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, en l'Office Notarial dénommée en tête des présentes ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : le notaire.

AVIS RECTIFICATIFS

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L240002008 dans l'édition du 28/01/2024.

Il fallait lire : Objet sociale : Gestion de location de bien immobilier

Léo Tignol

AVIS RECTIFICATIF

Crédibilisées par l'environnement rédactionnel du journal...

les pages "Annonces Classées" attirent les lecteurs réguliers mais aussi les lecteurs occasionnels...

Des conseils et des devis personnalisés
Annonces légales Service spécialisé
contactez-nous au 04 3000 2020